

APPEL A CANDIDATURE

LES CMPP DE LEZIGNAN CORBIERES ET CARCASSONNE

Recrute

Un/Une ORTHOPHONISTE



ELEMENTS CONTRACTUELS

- **Contrat à durée Indéterminée à temps complet**
- **Lieu de travail : Lézignan et Carcassonne**
- **Poste à pourvoir rapidement**
- **Rémunération sur la base de la CCN 51 – Coefficient : 487**

COMPETENCES ATTENDUES:

- Certificat de capacité d'orthophoniste
- Expérience souhaitée de 3 ans
- Capacités relationnelles importantes (contact avec les usagers, les collègues et les familles)
- Etre autonome et faire preuve d'un sens de l'organisation
- Avoir des références et une approche théorique d'orientation analytique
- Travail en équipe pluridisciplinaire

MISSIONS :

L'orthophoniste s'inscrit dans la mission de l'équipe de soins de l'établissement. Les activités sont exclusivement liées à la mission d'orthophoniste, en relation avec les membres de l'équipe de soins. Il est rattaché à l'autorité hiérarchique du Directeur et fonctionnelle du Directeur Médical.

- Repérer et identifier le besoin du jeune et l'informer sur la démarche orthophonique (objectif de soins, étapes, plan de prise en charge....)
- Cerner le type de dysfonctionnement (troubles de la voix, du langage oral,...), les difficultés (gêne, manifestations,...) et l'environnement du jeune
- Corriger et améliorer la communication orale, écrite des personnes atteintes de troubles du langage, de la parole ou de la voix (en individuel et/ou en groupe)
- Participer à l'évaluation des projets de rééducation orthophonique et arrêter les modalités d'intervention selon la situation du jeune
- Mettre en place les séances de rééducation
- Tenir à jour le dossier de l'enfant et l'enrichir de toutes les informations telles que prescrites dans le dossier de l'utilisateur.

POUR POSTULER :

CV et Lettre de Motivation à :

APAJH 11 – Siège Social, 135 rue Pierre Pavanetto – ZA de Cucurlis – 11000 Carcassonne
TEL. 04.68.47.63.40
FAX 04.68.47.04.89

E.MAIL : ressourcesshumaines@apajh11.fr

Au titre de l'art. L.3123-8 du Code du travail, les salariés à temps partiel sont prioritaires pour occuper ce poste.